

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL du 9 janvier 2016

Présents : Christian PAILLOUX, Odile VELLETT, Maïté BARBECOT, Sylvie BURLLOT, Patrice LÉBOUCHARD, Arlette GENDRONNEAU, Anne-Sophie BAGE, Arnaud LAPRA, Marie-Paule CHAZAL, Maria SENECAIRE, Guy GALLAIS, Gérard GUITTARD, Julien ADAMI, Jean-Luc MIOCHE, Thierry VALLEIX.

Secrétaire de séance : Arlette GENDRONNEAU

Ordre du jour

- DIA
- EPF
- Point convention fourrière animale
- ruelles de bourg
- demande de subventions des associations
- informations diverses

1- DIA

Parcelles ZS 226-230, ZP 288, ZP 302, ZX 116, ZL 130 et ZL 260 B : le conseil municipal ne souhaite pas préempter.

2- EPF SMAF

De nouveaux adhérents doivent délibérer : Chamalières sur Loire

3- Point convention fourrière animale

Nous faisons partie de ce regroupement : 370 000 habitants pour 1200 animaux en 2012.
Janvier 2017 – 2020 : 1 € par habitant
Tout le monde est d'accord.

4- Ruelles de bourg (SMVVA)

Répartition des coûts de l'assainissement : 50 % pour la première tranche. La deuxième tranche n'a pas été prévue initialement par la SMVVA : à négocier.
Pour l'instant il n'y a aucun retard de travaux.

5- Demande de subventions des associations

Date butoir pour la pose des dossiers (projet + bilan) : 15 janvier
L'enveloppe est de 10 000 € cette année.

6- Informations diverses

Fusion comcom : volonté convergente pour un siège qui soit géographiquement central. (le clos d'Issac)

St-Amant est pour un CIAS : CCAS intercommunal.

Concernant un PLUI (PLU intercommunal) et 1 seul office de tourisme, les avis sont partagés.

La commission chargée des subventions aux associations se réunira le lundi 18 janvier.

Pétition sauvegarde des moulins (réglementation des cours d'eau) : il faudra prendre position par rapport à cela.

CLSH : demande l'accès à la grange de mai les mardi et jeudi de 15h à 16h 30 jusqu'à mi-juin dans le cadre des TAP (non gratuit).

Tennis : l'éclairage est terminé – le compteur sera installé à la fin du mois.

ORACLE : conférence le 6 février à la grange de mai. La mairie se charge d'offrir l'apéritif.

Tourisme : financement de plaquettes pour déficients visuels et auditifs.